

Article 21 du Règlement

Au nom de l'humanité, nous évoquons le souvenir des victimes et faisons le vœu de veiller constamment à ce qu'une chose pareille ne se reproduise plus jamais, malgré les risques considérables que présente notre monde.

* * *

[Français]

LES PÊCHES**LA NÉCESSITÉ DE CRÉER UNE NOUVELLE SOCIÉTÉ EN VUE D'AIDER L'INDUSTRIE DES PÊCHES AU QUÉBEC**

M. Alexandre Cyr (Gaspé): Madame le Président, l'industrie des pêches joue un rôle primordial dans l'économie de la Gaspésie puisque 55 p. 100 du volume des prises proviennent de captures des pêcheurs de la circonscription de Gaspé et la plus grande partie des usines de transformation se situent aussi dans la circonscription de Gaspé. L'honorable ministre des Pêches et des Océans (M. De Bané) a présenté un plan de restructuration des Pêcheurs-Unis du Québec et les trois objectifs sont les suivants: Assurer à Pêcheurs-Unis du Québec ou à ce qui en tiendra lieu une viabilité économique continue; développer un processus de restructuration équitable qui tienne compte des réalités économiques et sociales; promouvoir le développement des pêches maritimes du Québec en harmonie avec celui des pêches de l'Atlantique. Les directeurs des Pêcheurs-Unis ont accepté le plan de la mise en place d'une nouvelle société pour administrer l'industrie des pêches au Québec. Les membres des coopératives des pêcheurs de Rivière-au-Renard, Newport et Saint-Maurice de l'Échouerie se sont dit d'accord sur l'acceptation de l'offre du gouvernement du Canada et la coopérative de Cloridorme doit faire de même dans quelques heures.

Au nom des pêcheurs du Québec et des ouvriers des usines de transformation, je demande au gouvernement du Québec d'«embarquer dans le bateau» avec le gouvernement du Canada afin de sauver du naufrage l'industrie des pêches au Québec en mettant en place une nouvelle société administrée par les gens du milieu et les institutions financières.

* * *

[Traduction]

VIA RAIL**ON DEMANDE LE RÉTABLISSEMENT DU SERVICE ATLANTIQUE LIMITÉE**

M. Bob Corbett (Fundy-Royal): Madame le Président, le service de transport-voyageurs dans la région de l'Atlantique n'a guère été satisfaisant depuis que les deux lignes bien achalandées ont été brusquement abandonnées il y a 23 mois. En outre, ni les citoyens du Nouveau-Brunswick ni ceux d'autres provinces Maritimes n'ont constaté la moindre amélioration du côté des services ou de l'efficacité et le matériel n'a pas été renouvelé. Pourtant, l'ancien ministre des Transports, actuellement ministre d'État chargé des Relations extérieures, a fait miroiter ces promesses pour justifier les sacrifices demandés à la population.

• (1110)

De nombreuses localités sont privées de transport public, les horaires sont mal respectés, les trains sont bondés, ce qui oblige les voyageurs à s'entasser comme des sardines, et les trains LRC, promis pour l'été de 1983 se font toujours attendre.

Je recommande instamment au ministre d'utiliser tous les moyens disponibles pour rétablir le service populaire de l'Atlantique Limitée qui était rapide et rentable en vue de mettre fin au service déplorable et honteux dont les citoyens du Nouveau-Brunswick doivent se contenter depuis deux ans. Ce n'est pas en imposant aux voyageurs un service pire qu'avant, plus coûteux et moins pratique, qu'on met en place un service ferroviaire plus dynamique.

La décision d'abandonner une des lignes les plus populaires au Canada révèle que le gouvernement a agi à la légère, qu'il manque de compassion et qu'il ne comprend pas les besoins fondamentaux des Canadiens de la région de l'Atlantique. Chose regrettable, cette décision va de pair avec de nombreuses autres qui ont été néfastes pour la région.

* * *

LES TRAVAUX PUBLICS**LES DÉPENSES FAITES POUR LA RÉSIDENCE DU CHEF DE L'OPPOSITION**

M. Rod Murphy (Churchill): Madame le Président, j'ai demandé à prendre la parole aujourd'hui pour traiter de la même question que le député de Bow River (M. Taylor). Les Canadiens en ont par-dessus la tête des cas de plus en plus nombreux de négligence et de gaspillage dont font preuve les fonctionnaires de l'État lorsqu'il s'agit de dépenser l'argent des autres.

Dans le cas de la résidence de Stornoway, le logement gratuit qu'occupe le chef de l'opposition officielle, depuis sept ans, les occupants de cette maison ont dépensé \$25,000 en 1976, \$25,000 en 1979 et \$35,000 en 1980; or l'on vient d'apprendre que le dernier locataire, le nouveau chef du parti conservateur (M. Mulroney), a jugé nécessaire de puiser \$50,000 dans la trésorerie publique pour donner un ou deux coups de pinceau à sa nouvelle demeure.

Ce dernier exemple de gens qui mangent au râtelier public m'incite à me poser un certain nombre de questions. D'abord, le chef du parti conservateur a-t-il signé un bail à long terme en ce qui concerne la résidence de Stornoway, ce qui expliquerait ces dépenses de \$50,000? Ensuite, quelle est la véritable allégeance du chef d'un parti politique, qui se comporte comme un libéral, mène le train de vie d'un libéral et dépense les deniers publics comme un libéral?

Enfin, compte tenu des pouvoirs du premier ministre à titre de gardien du trésor national, les Canadiens ont-ils les moyens de permettre à cet homme prodigue de quitter Stornoway pour aller s'installer au 24 de la Promenade Sussex?

Des voix: Pas question.

M. Nielsen: Cela économiserait de l'argent.